# Bernard MERIC

*Par : François Frimaudeau*



- Informations
  - Nom : MERIC
  - Prénom(s) : Bernard
- Etat civil
  - Date de naissance : 04/05/1915
  - Ville de naissance : Casteljaloux
  - Département de naissance : Lot-et-Garonne
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - sabotier
  - Date de décès : 14/04/1947
  - Lieu de décès : Marmande (Lot-et-Garonne)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 29/6/1941
  - Lieu d'arrestation : Marmande
  - Département d'arrestation : Lot-et-Garonne
  - Juridiction de condamnation : Tribunal militaire 17e DM (Toulouse)
  - Date de condamnation : 25/09/1941
  - Motif(s) de condamnation :
    - Infraction décret du 26/09/1939 portant dissolution des organisations communistes
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : 15 ans
  - Parcours carcéral :
    - Toulouse

- Saint-Etienne
- Eysses
- Compiègne

- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2392
  - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
  - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
  - Déporté
  - Lieu de départ : Compiègne
  - Date de départ : 18/06/1944
  - Parcours concentrationnaire :
    - Dachau
    - Mauthausen
    - Wiener Neudorf
    - Auschwitz
    - Buchenwald
  - Matricule : 73748 / 89939
  - Situation en 1945 : Libéré
  - Date : 11/04/1945
  - Lieu : Buchenwald

## Biographie

Né à Casteljaloux (Lot-et-Garonne) en 1915, Bernard Méric exerce le métier de sabotier à Marmande. Dès octobre 1940, il distribue des tracts antiallemands. À partir de novembre 1940, il devient « membre du triangle de direction de la section de Marmande du Parti communiste clandestin ».

Il est arrêté les 29 ou 30 juin 1941 pour distribution de tracts anti-vichystes, transféré à la prison d'Agen le 5 juillet 1941 puis à celle de Toulouse le 9 septembre 1941. Le 25 septembre 1941, la section spéciale du tribunal militaire de la 17e région le condamne à quinze ans de travaux forcés pour « propagande pouvant nuire à la sécurité de l'État, confection et distribution de journaux et tracts, transport de ces tracts contre Vichy et l'occupant ».

Il est incarcéré à Saint-Étienne à partir du 18 octobre 1941, puis transféré à Lyon le 13 octobre 1943. Sa peine est commuée en cinq ans d'emprisonnement par décret du 26

mars 1943. Il est transféré à la centrale d'Eysses le 15 octobre 1943 (n° d'écrou 2392). Il participe aux « Trois Glorieuses » (9, 10 et 11 décembre 1943) ainsi qu'à l'insurrection des 19 et 20 février 1944.

Remis aux autorités allemandes le 30 mai 1944, il est déporté le 18 juin 1944 à Dachau (matricule 73748), puis à Mauthausen et à Buchenwald. Il est libéré le 14 avril 1945 lors de l'avancée des troupes alliées.

Bernard Méric décède à Marmande (Lot-et-Garonne) en 1947.

## Album photos

